

Les exercices de prévention et d'évacuation

Dans toute situation de crise, l'organisation et la gestion des comportements passent par l'établissement de consignes claires et des exercices réguliers de mise en situation. Les retours d'expérience sur ces mises en pratique permettent d'évaluer les réactions et d'apporter des améliorations : formations complémentaires, explications des règles, etc. La gestion d'une évacuation en cas d'incendie répond aux mêmes exigences. Les exercices de prévention et d'évacuation permettront aux salariés d'être efficaces si nécessaire.

Les obligations réglementaires

La mise en place des moyens d'extinction n'est pas une fin en soi. En effet, si les salariés ne savent pas comment et quand se servir des extincteurs, les conséquences peuvent être dramatiques.

Il en va de même pour les consignes. Leur affichage est un premier pas, mais former les personnes sur le « qui fait quoi ? » est une phase primordiale dans la gestion du risque incendie.

Les exercices d'évacuation programmés par la direction sont à réaliser tous les 6 mois. Ils peuvent avoir pour but de réaliser une évacuation soit dans sa totalité, soit partiellement. Ils peuvent aborder plusieurs thèmes :

- organisation (pertinence des consignes) ;
- encadrement de l'évacuation (réactivité des guide-files et serre-files) ;
- réaction générale du personnel à l'alerte (temps d'évacuation, comportement des participants).

De l'exercice de routine au retour d'expérience

Les enjeux des exercices de prévention et d'évacuation en cas d'incendie et leurs formations associées sont de 2 ordres :

- valider l'organisation établie ;
- valider les connaissances du personnel.

Un scénario devra être étudié afin de rendre l'exercice plus pertinent. Il est possible d'avertir les salariés du jour et de l'heure du premier exercice.

Un test à l'improviste pourra être réalisé lors du deuxième exercice.

Selon le niveau de responsabilité de vos salariés, les compétences à évaluer seront bien évidemment différentes.

• Pour toute personne de l'entreprise

Les validations porteront sur :

- les connaissances théoriques des mesures à prendre lors de la découverte d'un incendie (transmission de l'alerte, intervention immédiate, évacuation, fermeture des ouvertures) ;
- l'organisation de l'évacuation ;
- les mesures de prévention.

Les connaissances seront validées grâce :

- aux exercices de reconnaissance d'alarme suivis d'une évacuation. Le temps de réaction et d'évacuation pourra être chronométré. Cette donnée fera ainsi l'objet d'un débriefing, ainsi que d'une recherche d'amélioration sur le 2^e exercice de l'année. On testera aussi la connaissance de la localisation des points de rassemblement ;

Important

Une évacuation réalisée en moins de 3 minutes garantit la réussite de l'exercice.

- aux exercices pratiques d'utilisation d'extincteurs, qui pourront être réalisés afin de familiariser les personnes avec le protocole à suivre, à savoir : dégoupiller, mettre en pression, tester l'extincteur et agir sur l'incendie en se protégeant.

• Pour les membres des équipes d'intervention

Les validations porteront sur :

- la connaissance des locaux et des installations ;
- l'intervention sur un incendie simulé (utilisation de fumigènes, etc.) ;
- les manœuvres d'extincteurs et de robinets d'incendie armés (R.I.A) sur un incendie réel.

• Pour les guide-files et serre-files (1 pour 25 salariés)

Ils sont chargés de faciliter l'évacuation, veillent à ce qu'aucune personne ne reste, lors de l'évacuation, dans les zones dont ils ont la responsabilité, etc.

On vérifiera qu'ils ont assimilé tous les réflexes à avoir en cas d'évacuation :

- faire évacuer les salariés sans possibilité de retour dans les vestiaires pour prendre les effets personnels ;
- être les garants d'une évacuation réalisée dans le calme.

Les erreurs à éviter

• Une préparation insuffisante

Le manque de préparation est l'une des erreurs les plus fréquentes à la base de l'échec des exercices d'évacuation.

Un scénario complet doit être élaboré, non seulement pour les personnels d'encadrement et d'intervention, mais surtout pour les membres du personnel, qui doivent être informés des procédures en cas d'incendie et d'évacuation.

- **Un moyen d'alarme défectueux**

Un exercice d'évacuation est voué à l'échec lorsque les signaux d'alerte et d'alarme ne fonctionnent pas. Il est recommandé de contrôler régulièrement et au préalable leur fiabilité.

- **Des fumigènes**

L'utilisation de fumigènes dans les bâtiments n'est pas recommandée lors des premiers exercices.

- **Les sorties bloquées**

Les sorties ne doivent jamais être bloquées intentionnellement. Même si le scénario prévoit qu'une issue déterminée ne peut être empruntée, celle-ci ne doit pas être condamnée.

La réalisation de ces divers exercices et le débriefing réalisé en fin d'exercice avec les encadrants et les participants permettent de lancer un véritable processus d'amélioration continue.

Les exercices d'évacuation constituent certes une excellente opportunité pour évaluer l'efficacité des procédures d'alerte et d'alarme, mais une préparation et un suivi rigoureux de ces exercices en garantiront le succès. Les exercices d'évacuation ne sont qu'une des composantes d'un plan général de protection incendie.

Références aux textes officiels

- C. trav., art. R. 232-12-21 (exercices)
- Circulaire DRT n° 95-07 du 14 avril 1995 relative aux lieux de travail